

La ville d'Écully

Marchés et commerces

Le centre-ville d'Écully a la double particularité d'être dynamique et dense avec une centaine de commerces de proximité (alimentaire et non alimentaire) sans compter les marchés, animés par des producteurs locaux, où règnent convivialité et échanges.

Le marché à Écully

Marché du mardi après-midi : devant la mairie, de 14h à 18h.

Marché du jeudi et samedi matins : place du marché, de 8h30 à 12h30. Entrée exclusive dans la partie haute en cette période de déconfinement.

Le Maire demande à ce que chacun **respecte les règles** de sécurité sanitaire qui sont mises en place.

De manière générale, les étals seront suffisamment espacés afin de maintenir une distance de sécurité d'au moins un mètre entre chaque client.



Les forains intéressés pour participer à ces marchés doivent prendre contact avec la police municipale.



Annuaire des Services Municipaux
Mairie

Police municipale

2 chemin du Chancelier

69130 ÉCULLY

 04 72 18 10 10

 06 83 49 00 78

 [Courriel](#)

 VOIR LA FICHE



COMMERCES

Un partenariat actif avec les commerçants a été mis en place depuis plusieurs années. Un groupe de travail ville-commerçants, permet de mettre en place des actions pour rendre plus attractif le centre-

... et une braderie, permet de mettre en place des actions pour rendre plus attractif le centre-ville : braderie, participation aux festivités du 8 décembre, au Festival BD...

Contact : Association des commerçants et artisans d'Écully

Jocelyne Goy, présidente Sixtine coiffure Tel. : 04 78 43 34 22

Écully dispose également d'un centre commercial attractif avec 85 boutiques.

Vous souhaitez créer un commerce sur Écully ?

Contacts en mairie :

Heidi Coquard, responsable du service Administration générale Tél : 04 72 18 10 17 h.coquard@ville-ecully.fr

Adjointe au dynamisme économique et à l'emploi : **Nathalie Bruneau**

Appel à manifestation d'Intérêt - Bâtiment L'Orangerie

La Ville d'Écully est propriétaire d'un bâtiment « L'Orangerie », en plein centre bourg, Place du marché, qu'elle aspire à louer à un porteur de projet dynamique, lequel sera à même de contribuer à étoffer l'offre commerciale de proximité proposée aux habitants de la commune. C'est pourquoi, la Commune vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet la **location de ce local non aménagé, pour y exercer une activité de type restauration conviviale à l'année de préférence** :

- › brasserie
- › halles gastronomiques avec vente et restauration
- › métiers de bouche

Toutes les activités de type « snacking » et « discothèque » sont exclues.

Le local est disponible dès à présent. Il est souhaité une réalisation des travaux dans les meilleurs délais.

[Télécharger le dossier](#) Dossier actualisé en novembre 2023

Renseignements : h.coquard@ville-ecully.fr





Appel à manifestation d'Intérêt - Local commercial Charrière Blanche à louer

La commune dispose d'un vrai centre-ville avec de nombreux commerces, qu'elle souhaite développer. Pour cela, elle a acheté un local commercial situé à Charrière Blanche, qu'elle souhaite louer à un porteur de projet dynamique, afin de contribuer à étoffer l'offre commerciale de proximité proposée aux Écullois.

Ce local de 206m², libre de toute occupation, se situe dans une petite zone commerciale regroupant une pharmacie, un tabac/presse et un salon de coiffure, en bordure d'une copropriété de près de 430 logements. Il appartiendra au preneur de procéder à l'aménagement nécessaire à l'exploitation.

Le local est destiné aux activités commerciales de proximité dans le domaine alimentaire pour les particuliers : superette, boulangerie pâtisserie, traiteur, primeur... Le commerce devra être ouvert au moins 5 jours sur 7 avec une amplitude horaire suffisante et au maximum : 7h – 21h.

Toutes les autres activités sont exclues du présent appel à manifestation d'intérêt.

Les dossiers doivent être transmis sous pli cacheté **avant le vendredi 8 mars 2024** par lettre recommandée ou par dépôt contre récépissé au guichet de la mairie d'Ecully aux jours et heures d'ouverture.

Les renseignements techniques et administratifs concernant cet appel à projet commercial pourront être obtenus par mail : mairie@ville-ecully.fr ou tél. : 04 72 18 10 17

[Consulter l'appel à manifestation d'intérêt](#) 





MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser